

## Fiennes : la petite commune qui refuse les compteurs Linky

PUBLIÉ LE 05/06/2016

Nord Littoral

Fiennes est récemment devenue la première commune du Calaisis à dire non à l'installation des compteurs Linky, s'inquiétant des possibles conséquences sur la santé



Ironie de l'histoire: c'est chez la maire de Fiennes, Clotilde Roberval, qu'un des premiers compteurs Linky de la commune a été installé. « On me l'a installé sans prévenir, alors que j'avais envoyé un courrier recommandé avec la décision du conseil municipal à Erdf », se plaint l'édile.

Le 13 avril dernier, le conseil municipal de Fiennes décidait, à l'unanimité, de refuser le déploiement des compteurs Linky dans la commune, sans néanmoins prendre d'arrêté. « J'ai été contactée par une dizaine de personnes, qui se posaient des questions sur les rejets d'ondes », explique le maire, qui demandait également des explications concernant les emplacements, une demande restée sans réponse selon elle.

### « Notre décision est une mise en garde »

Dans son avis, le conseil municipal explique s'inquiéter particulièrement du « piratage aisé des compteurs communicants », du « respect de la vie privée et des libertés individuelles bafoués », ainsi qu'un « réseau électrique pas adapté à cette installation ». Enfin, les élus considèrent que « les programmes compteurs communicants visent à favoriser des intérêts commerciaux » et non l'intérêt général. Le conseil municipal attend les résultats d'études avant de se prononcer définitivement. Clotilde Roberval dit « laisser aux gens le libre choix, mais notre décision est une mise en garde pour protéger les habitants. On ne veut pas se retrouver dans 10 ans avec des soucis de santé dans la population ».

### Des panneaux pour contrer Erdf

Si Erdf dit ne pas envisager de refus, elle rencontre cependant de nombreuses réticences sur le terrain. Francis Defossez, 68 ans, est l'un de ceux qui s'opposent à l'installation d'un compteur chez lui. Il le jure, il n'est « pas contre le progrès, je déplore surtout un manque de communication et un passage en force ». Il a même installé des panneaux devant son compteur pour prévenir toute tentative d'Erdf. « S'ils viennent, ça ira jusqu'en justice », prévient-il.

Fiennois depuis plus de 40 ans, Francis Defossez explique être simplement « à la recherche d'informations ». Après un premier courrier annonçant le remplacement de son compteur en mars, et s'être renseigné via internet, il estime que « l'impact des ondes est mal connu. Je suis issu d'un milieu scientifique, et je ne veux pas qu'on mette chez moi un objet qui va perturber mon existence et qui est indiscret », dit-il, en faisant référence au transfert de données à distance. Il pose également le fait que les contrats récents d'assurances ne prennent pas en compte ce risque. Les relances par courrier se poursuivent entre lui et Erdf. « Je suis en attente de résultats d'études autres que publiques avant de me décider, car j'estime que Erdf est juge et parti dans cette affaire ». Le temps presse, car le calendrier d'Erdf prévoit les dernières installations de compteurs Linky à Fiennes d'ici fin juin.